

# UN AN DE COVID-19 : 7 VIRAGES SURVENUS DANS LE MONDE DES PME

Mars 2021

**FCEI**

FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

*En affaires pour vos affaires.*

# Avant-propos

Il y a un an, les gouvernements commençaient à imposer diverses restrictions et mesures aux entreprises canadiennes afin de lutter contre la pandémie.

Les réductions de capacité d'accueil, interdictions de voyager, obligations en matière d'équipement de protection individuelle, entre autres, ont tout à coup changé la réalité des PME.

Ce rapport, qui s'appuie sur des données exclusives de la FCEI, montre comment des milliers de PME de toutes les régions et de tous les secteurs ont vécu ces 12 derniers mois, ainsi que leur nouvelle réalité.

Nous espérons que l'histoire inédite présentée ici sera aussi informative pour vous qu'elle l'aura été pour nous, alors que nous continuons à travailler à faciliter le redémarrage des PME.



**Laura Jones**  
**Vice-présidente exécutive**  
**et chef de la stratégie à la**  
**FCEI**

## Impact : trois critères principaux

À la mi-mars 2020, on en savait peu sur la COVID-19 qui se répandait déjà rapidement, poussant les gouvernements à prendre des mesures de santé publique draconiennes et sans précédent afin d'en contrôler la propagation. La plupart de ces mesures, qui ont réduit de façon significative la capacité des PME à fonctionner normalement, sont d'ailleurs toujours en vigueur aujourd'hui. Depuis le début de la pandémie, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) recueille presque en temps réel des données sur la situation des PME [1]. Elle s'est aussi mise à publier le Tableau de suivi de la santé des PME [2] pour rendre compte des répercussions économiques de la crise en se basant sur trois critères principaux :

### État de santé des PME canadiennes, mars 2021



Source : FCEI, *Tableau de suivi de la santé des PME*, données en date du 9 mars 2021 [2].

seulement



11 %

des PME canadiennes sont tout à fait d'accord pour dire que leur gouvernement provincial a fait **du bon travail avec sa gestion des mesures de confinement et des restrictions touchant les entreprises**

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – mars 2021 [3].



28 %

ont vu leurs **ventes baisser** de moitié ou davantage depuis la mi-mars 2020

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – février 2021 [4].



22 %

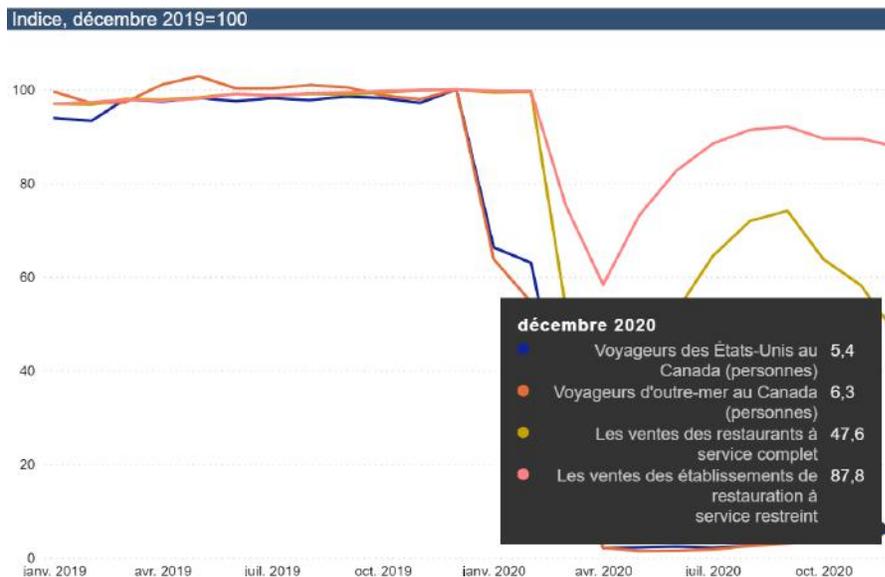
ont dû **licencier des employés** qu'elles auraient gardés en temps normal

Source : FCEI, sondage *La reprise après la COVID-19* – novembre 2020 [5].

# Constat n° 1 – Nouvelles règles du jeu pour les PME

## Les confinements et les restrictions ont complètement transformé l'environnement des PME

Lorsque le premier cas de COVID-19 a été recensé au Canada le 25 janvier 2020, des restrictions touchant les entreprises ont vite été imposées par le gouvernement fédéral (voyages à l'étranger, les 18 et 21 mars et le 15 avril) et les provinces (rassemblements, capacité d'accueil et services non essentiels, entre le 12 mars au Nouveau-Brunswick et jusqu'au 3 avril à l'Île-du-Prince-Édouard) [6]. Le graphique ci-dessous montre que les mesures prises ont eu un impact immédiat et radical.



Source :  
Statistique Canada,  
*Tableau de bord sur  
l'économie du Canada  
et la COVID-19.*

Les restrictions, qui devaient durer deux semaines, sont toujours en vigueur aujourd'hui. Elles ont contraint les PME à se réinventer. Les panneaux de protection en Plexiglas, les désinfectants pour les mains à l'entrée des commerces et les affiches imposant le port du masque en sont venus à faire partie de cette « nouvelle normalité ».



Les confinements répétés nous ont empêchés de faire des plans. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un gros stock d'hiver sur les bras inventu en raison du confinement. Nous essayons de planifier l'été, mais nous n'avons plus d'argent. En plus, la situation sanitaire risque de rebasculer dans le rouge. – Propriétaire d'un commerce de détail, Ontario, mars 2021

# Recherchés : Navigateurs d'affaires

La pandémie a perturbé le climat des affaires, qui est devenu de plus en plus compliqué pour la plupart des PME. La mise en œuvre d'innombrables changements législatifs et réglementaires et de nouveaux programmes d'aide gouvernementaux de grande envergure pour les PME, de même que l'émergence d'une nouvelle réalité du travail, ont obligé les propriétaires d'entreprise à s'adapter de plusieurs façons :

- Se renseigner sur ce qu'ils doivent faire pour garder leur entreprise ouverte et pour préparer un plan afin de faire face à la COVID-19.
- Obtenir l'information nécessaire sur les programmes d'aide financière, tels que le CUEC, la SUCL, la SSUC ou le programme Travail partagé.
- Mieux connaître les meilleures pratiques permettant de gérer et de protéger leurs employés.

Les conseillers aux entreprises de la **FCEI** ont répondu à un nombre record de 78 000 appels de membres et de non-membres en 2020. Les entreprises ont sollicité des conseils pour savoir comment appréhender le nouvel environnement des affaires. Près de la moitié de ces demandes étaient liées à la COVID-19, et 12 500 provenaient de chefs de PME qui ne sont pas membres de la FCEI.

L'année 2021 s'annonce également particulièrement chargée pour la FCEI. Ses conseillers aux entreprises sont joignables au **1 888 234-2232** ou à

[fcei.ca/covid19](https://fcei.ca/covid19).

# Constat n° 2 – Les entreprises s'adaptent

## La plupart des PME ont revu ou reverront leur modèle d'affaires à cause de la COVID-19

Une situation sans précédent exige des mesures sans précédent. C'est pourquoi, au cours des 12 derniers mois, de nombreux propriétaires de PME ont commencé à envisager les choses sous un angle différent et à adopter de nouvelles façons de faire.



**des propriétaires de PME pensent que la pandémie a modifié ou modifiera leur modèle d'affaires (leurs produits/services et leurs méthodes commerciales) de façon permanente et significative**

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – mars 2021 [3].

Beaucoup ont basculé vers des services en ligne, qu'il s'agisse de cours de danse ou de séances de thérapie. Les microdistilleries se sont mises à produire des désinfectants pour les mains, les restaurants ont modifié leurs menus pour permettre la vente à emporter, et la production de masques est devenue populaire.



[Notre entreprise] de décoration intérieure a été créée il y a quatre ans. Nous devons notre réputation au fait d'offrir à nos clients une destination et une expérience de magasinage tout à fait uniques. Depuis un an, nous avons dû nous réinventer plusieurs fois... Par exemple, nous avons ouvert une boutique en ligne, malgré le fait que notre modèle d'affaires prévoit uniquement d'avoir des clients dans notre magasin.  
– Propriétaire d'entreprise, Ontario, mars 2021



au  
moins

# 152 000

**PME canadiennes**  
ont **pris le virage numérique**  
depuis le début de la pandémie

Source : FCEI, *Les PME et le commerce en ligne en temps de pandémie*, 2020 [7].



# 18 %

des PME auront une  
**présence physique** (espace  
qu'elles louent ou possèdent)  
**plus petite** en 2021  
et 8 % sont incertaines

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – janvier 2021 [8].



# 25 %\*

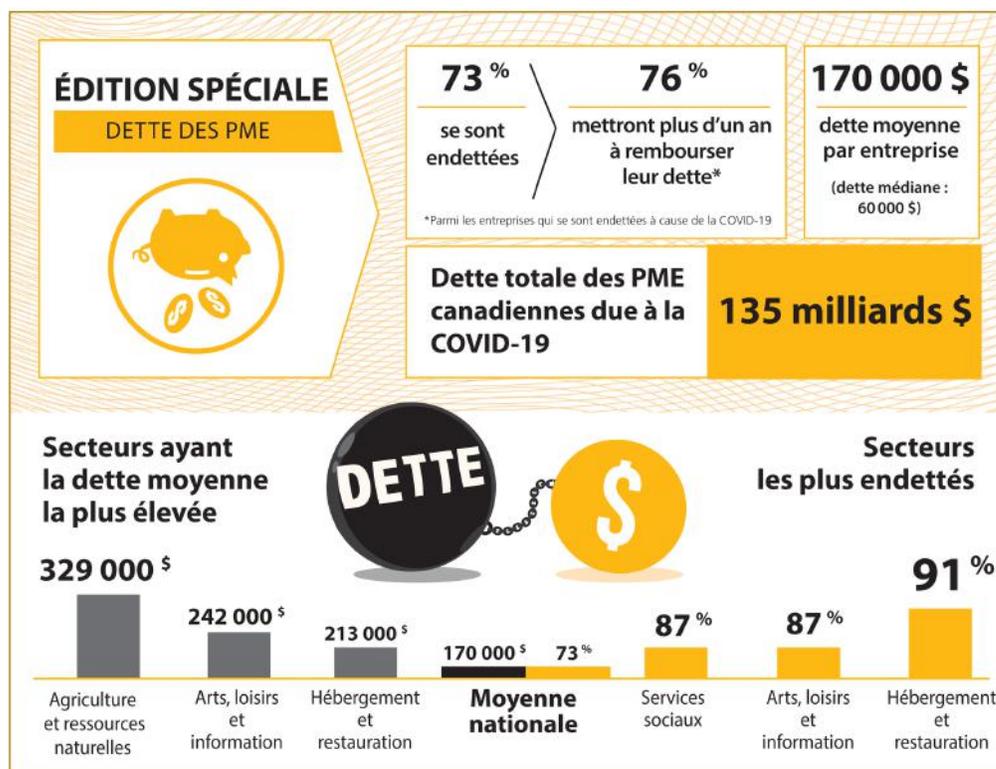
des PME disent que quand la pandémie  
sera terminée, leurs **employés**  
**continueront de travailler à distance**  
**(télétravail) plus souvent qu'avant** et  
6 % sont incertaines (\*Note : pour les  
entreprises où la situation s'applique)

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – mars 2021 [3].

# Constat n° 3 – Les ventes et les profits chutent, la dette explose

## Facture de 135 milliards de dollars pour les PME canadiennes à cause de la COVID-19

De nombreuses PME canadiennes se trouvent en ce moment dans une situation financière très critique. La dette moyenne contractée par entreprise se chiffre à 170 000 \$, et dans certains secteurs, elle est près de deux fois plus élevée.



Source : FCEI, *L'endettement et la rentabilité des PME – Les répercussions de la COVID-19* [9].



Je vais perdre mon entreprise si les restrictions ne sont pas levées rapidement en Alberta. J'ai accumulé plus de 90 000 \$ de dettes jusqu'ici et ce chiffre n'arrête pas de grimper. Il va me falloir des années pour rembourser mes dettes... — Propriétaire d'entreprise, secteur de l'hébergement/la restauration, Alberta, janvier 2021



# 4/10

**PME affirment qu'il leur faudra  
au moins un an, sinon plus,  
pour retrouver leur rentabilité  
habituelle**

Source : FCEI, *L'endettement et la rentabilité des PME*  
– Les répercussions de la COVID-19 [9].



# 1/6

(181 000)

**entreprise risque de  
fermer pour toujours**

Source : FCEI, *Entreprises et emplois à risque au Canada en  
raison de la COVID-19 – Estimations de l'hiver 2020* [10].



# 1/5

(2,4 millions)

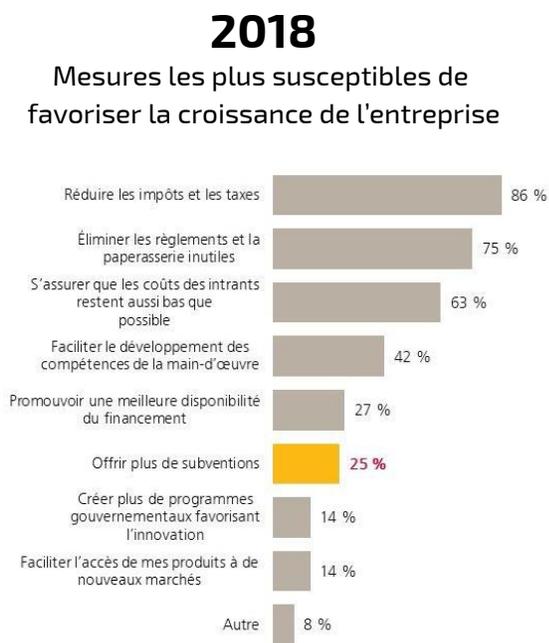
**emploi du secteur privé est en jeu  
dans les entreprises qui risquent  
de fermer pour toujours**

Source : FCEI, *Entreprises et emplois à risque au Canada en  
raison de la COVID-19 – estimations de l'hiver 2020* [10].

# Constat n° 4 – Les aides pour la COVID-19 restent essentielles

## 7 entreprises sur 10 jugent les programmes d'aide gouvernementaux essentiels à leur survie en 2021

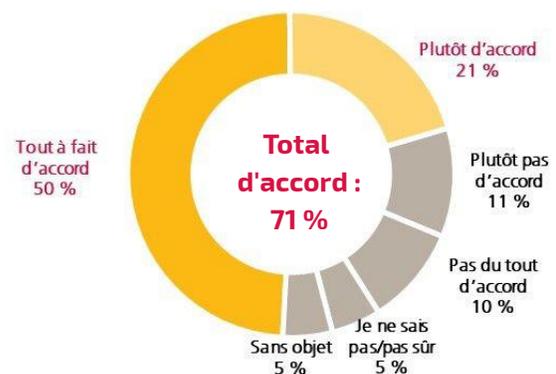
Depuis près de 50 ans que la FCEI pose la question aux PME, elle obtient toujours la même réponse : mieux vaut des allègements fiscaux globaux que des aides gouvernementales. Cependant, durant la pandémie, le gouvernement a confiné les entreprises afin de protéger la population. Ces dernières ne devraient pas en faire les frais.



Source : FCEI, *Sondage sur le budget et les élections de 2019 au fédéral* [11].

### 2021

« Les programmes d'aide gouvernementaux (p. ex. SSUC, SUCL, CUEC ou programmes d'aide provinciaux destinés aux PME) sont essentiels pour assurer la survie de notre entreprise en 2021 »



Source : FCEI, *sondage Votre voix – janvier 2021* [8].



Le gouvernement doit en faire plus pour les nouvelles entreprises ou les nouvelles sociétés. Beaucoup de mes clients n'ont aucun soutien du gouvernement pour surmonter la COVID-19. De nombreuses PME bénéficient d'aides généreuses, mais d'autres sont laissées à elles-mêmes.  
– Propriétaire d'entreprise, secteur des services professionnels, Colombie-Britannique, janvier 2021

# Recommandations des PME

La FCEI s'est appuyée sur des données de sondage pour élaborer une feuille de route pour la relance comprenant 6 recommandations en vue du budget fédéral 2021 :

- 1. Prolonger et élargir les programmes de soutien pour la COVID-19** destinés aux PME jusqu'au redémarrage de l'économie entière (et la réouverture de nos frontières) et jusqu'à ce que les PME puissent à nouveau servir leurs clients en personne.
- 2.** Mettre en place un **moratoire sur tout nouveau coût** imposé aux PME. Tous les nouveaux programmes et initiatives devraient être financés par les revenus généraux au lieu d'être financés par les PME. Cela inclut toute modification visant les programmes sociaux, les nouveaux frais, impôts et taxes.
- 3. Pardonner davantage de dettes des PME liées à la COVID-19** et accorder des délais de remboursement plus longs pour les prêts.
- 4.** Mettre en place d'importantes **mesures incitatives à l'embauche** pour aider à réunir les employés et les employeurs, ainsi que pour compenser l'augmentation des cotisations au RPC/RRQ.
- 5.** Faire de la **réduction de la paperasserie** une priorité, notamment en éliminant les règlements inutiles, en adoptant un langage clair et en simplifiant les formulaires et les procédures.
- 6. Ne pas introduire de mesures incitatives pour les consommateurs** avant que les PME puissent rouvrir et en bénéficier pleinement.





**45 %**

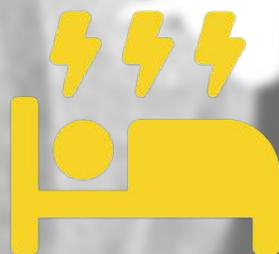
des chefs de PME  
travaillent beaucoup plus  
d'heures qu'avant  
à cause de la pandémie

Source : FCEI, sondage *La reprise après la COVID-19* – novembre 2020 [5].



**49 %**

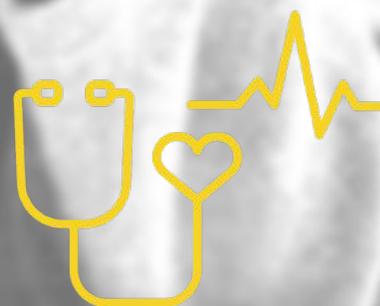
ont des problèmes de  
santé psychologique  
à cause de la pandémie



**48 %**

disent que le **stress énorme**  
qu'ils ressentent est une de  
leurs principales  
préoccupations

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – février 2021 [4].



**49 %**

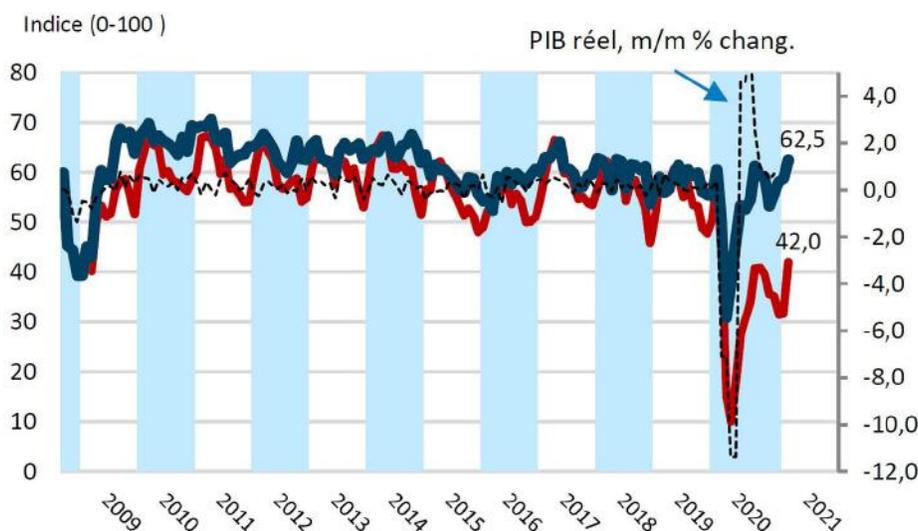
s'inquiètent des effets de la  
pandémie sur la **santé physique**  
(la leur, celle de leurs employés  
ou d'autres personnes)

# Constat n° 6 – Des perspectives d'affaires plus rapprochées

## La façon d'interpréter les attentes des PME a changé

Depuis 2008, la FCEI publie tous les mois un rapport sur les perspectives des PME. Selon le *Baromètre des affaires*MC [1], les perspectives à court et moyen terme des chefs d'entreprise canadiens ont commencé à diverger au cours de ces 12 derniers mois.

### Indice du *Baromètre des affaires*, perspectives sur 3 et 12 mois, février 2021



Source : fcei.ca/barometre [1].

Cette récente divergence des attentes des chefs de PME sur 3 et 12 mois révèle que, malgré le fait que certains facteurs puissent éventuellement contribuer à améliorer les perspectives à long terme (p. ex. les vaccins), bon nombre de propriétaires restent résolument axés sur les menaces immédiates qui planent sur leur survie.



Notre entreprise saisonnière dépend du voyage et du tourisme. Entre les nouveaux variants du coronavirus et les restrictions de déplacement d'une province à l'autre, cet été devrait être similaire à l'été 2020. Il faudra baisser nos prix pour éviter de fermer nos portes définitivement.  
– Propriétaire d'entreprise, secteur de l'hébergement/la restauration, Nouvelle-Écosse, février 2021

# Constat n° 7 – Les projets de retraite sont redessinés

## Relève des PME : le transfert d'actifs évalués à plus d'un billion de dollars est suspendu

Dans un rapport publié en 2018 [12], la FCEI a estimé que les PME transfèreraient plus de 1,5 billion de dollars d'actifs au cours des dix prochaines années. Près des trois quarts (72 %) des propriétaires de PME comptent effectivement quitter leur entreprise au cours de cette période. Il semblerait toutefois que, depuis le début 2021, la plupart de ces projets de retraite aient été mis sur la glace.



**7/10**

**propriétaires d'entreprises  
ont été contraints par  
la COVID-19 à revoir  
leurs projets de retraite**

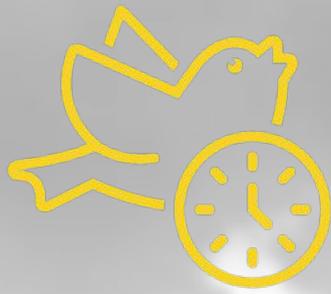
Source : FCEI, sondage *Votre voix* – février 2021 [4].

De nombreux propriétaires de PME ont été obligés de repousser leurs projets de retraite et la majorité d'entre eux ont le sentiment que la COVID-19 a fait diminuer la valeur de leur entreprise. Ces décisions ont de lourdes répercussions sur l'avenir des chefs d'entreprise canadiens et de leurs familles.



J'avais prévu me retirer dans les 5 à 10 ans et transférer mon entreprise à mes enfants. Malheureusement, je ne sais plus aujourd'hui s'il me reste quoi que ce soit à leur transférer... Je vais peut-être devoir fermer définitivement et chercher un travail ailleurs. Plein de propriétaires de PME sont dans mon cas.

– Propriétaire d'entreprise manufacturière, Ontario, février 2021



**5 %**

prendront leur retraite  
**plus tôt** que prévu  
à cause de la COVID-19

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – mars 2021 [3].



**42 %**

prendront leur retraite  
**plus tard** que prévu  
à cause de la COVID-19

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – mars 2021 [3].



**57 %**

estiment que  
**la valeur de leur entreprise**  
**a diminué**  
à cause de la pandémie

Source : FCEI, sondage *Votre voix* – mars 2021 [3].

# Notes

1 - La FCEI réalise des sondages mensuels sur l'état de santé des PME depuis 2008 (ils étaient encore plus fréquents durant le printemps 2020). Elle mène également des sondages spéciaux auprès de ses membres depuis mars 2020 à un rythme hebdomadaire, puis mensuel, afin d'évaluer l'impact que la pandémie a sur eux.

Plus d'information à [fcei.ca/barometre](http://fcei.ca/barometre) et [cfib-fcei.ca/fr/sondages-covid-19](http://cfib-fcei.ca/fr/sondages-covid-19).

2 - Les toutes dernières données du *Tableau de suivi de la santé des PME* publié par la FCEI sont disponibles à [jechoisispme.ca/sante/](http://jechoisispme.ca/sante/)

3 - FCEI, sondage *Votre voix – mars 2021*, résultats préliminaires, 4 au 9 mars, n = 3 351.

4 - FCEI, sondage *Votre voix – février 2021*, 4 au 28 février 2021, n = 5 830.

5 - FCEI, sondage *La reprise après la COVID-19*, 20 novembre au 11 décembre 2020, n = 6 610.

6 - Institut canadien d'information sur la santé, *Calendrier des interventions liées à la COVID-19 au Canada*, [www.cih.ca/fr/calendrier-des-interventions-liees-a-la-covid-19-au-canada](http://www.cih.ca/fr/calendrier-des-interventions-liees-a-la-covid-19-au-canada) [Consulté le 4 mars 2021].

7 - MATCHETT, Taylor, Ashley ZIAÏ et Mandy D'AUTREMONT, *Les PME et le commerce en ligne en temps de pandémie*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), novembre 2020, [www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2020-11/Les-PME-et-le-commerce-en-ligne-COVID-19-FCEI.pdf](http://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2020-11/Les-PME-et-le-commerce-en-ligne-COVID-19-FCEI.pdf)

8 - FCEI, sondage *Votre voix – janvier 2021*, 12 au 31 janvier 2021, n = 7 096.

9 - MATCHETT, Taylor. *L'endettement et la rentabilité des PME – les répercussions de la COVID-19*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), novembre 2020, [www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-02/SME-Debt-and-Profitability.pdf](http://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-02/SME-Debt-and-Profitability.pdf)

# Notes

10 - GAUDREAUULT, Simon. *Entreprises et emplois à risque au Canada en raison de la COVID-19 – estimations de l'hiver 2021*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), janvier 2021, [www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-01/Entreprises-et-emplois-a-risque-en-raison-de-la-COVID.pdf](http://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-01/Entreprises-et-emplois-a-risque-en-raison-de-la-COVID.pdf)

11 - FCEI, *Sondage sur le budget fédéral et les élections 2019*, 3 octobre au 14 novembre 2018, n = 6 615.

12 - CRUZ, Marvin. *Réussir la relève*, Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), novembre 2018, [www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2018-11/Reussir-la-releve-rapport-planification-releve.pdf](http://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2018-11/Reussir-la-releve-rapport-planification-releve.pdf)

**Crédits photo pour la couverture** : Norma Mortenson (Pexels), Adam Melnyk (Shutterstock) et Jacob Lund (Noun Project).



## À propos de l'auteur

Simon Gaudreault est directeur principal de la recherche nationale à la FCEI depuis 2018. Son équipe et lui font des recherches sur un ensemble de sujets économiques, commerciaux, politiques et sociaux ayant un impact sur les PME du Canada.

Depuis qu'il s'est joint à la FCEI en 2011 à titre d'économiste, Simon a rédigé ou corédigé plusieurs rapports et mémoires sur une foule de sujets, notamment le développement économique local, la taxation, les politiques du travail et les enjeux municipaux.

Simon Gaudreault est titulaire d'un baccalauréat en science économique de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en économie de l'Université du Québec à Montréal.

## À propos de la FCEI

La FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 95 000 membres dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Elle vise à augmenter les chances de succès des PME en défendant leurs intérêts auprès des gouvernements, en leur fournissant des ressources personnalisées et en leur offrant des économies exclusives. Visitez [fcei.ca](http://fcei.ca) pour en savoir plus.